

**La Compagnie H-O s'est organisée pour coopérer rapidement avec l'action des contrôleurs des vivres du Canada.**

*POIDS NET DES CONTENANTS, 12 ONCES*

Co-opérant avec le Contrôleur des vivres du Canada, nous avons augmenté le poids de la "FORCE" et y substituons  $33\frac{1}{3}\%$  de blé d'Inde. La loi prohibe les coupons primes.

*NUMERO DE LA LICENCE 2-029.*

*POIDS NET DES CONTENANTS, 10 ONCES*

Co-opérant avec le Contrôleur des vivres du Canada—pour économiser le blé—nous employons maintenant du blé d'Inde dans la fabrication de Gust-o. La loi défend de donner des jouets.

*NUMERO DE LA LICENCE 2-030*

Ces étiquettes seront employées sur nos produits et les marchands de tout le Dominion peuvent recommander et vendre librement

**"FORCE" et Gust-o**

sachant qu'ils répondent de tous manières aux exigences de la loi.

**The H-O Company, Hamilton, Ontario**